



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete  
Groupement suisse pour les régions de montagne  
Gruppo svizzero per le regioni di montagna  
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna



---

## **Guide « Offres de transports publics et tarifs pour les jeunes dans les régions de montagne »**

---

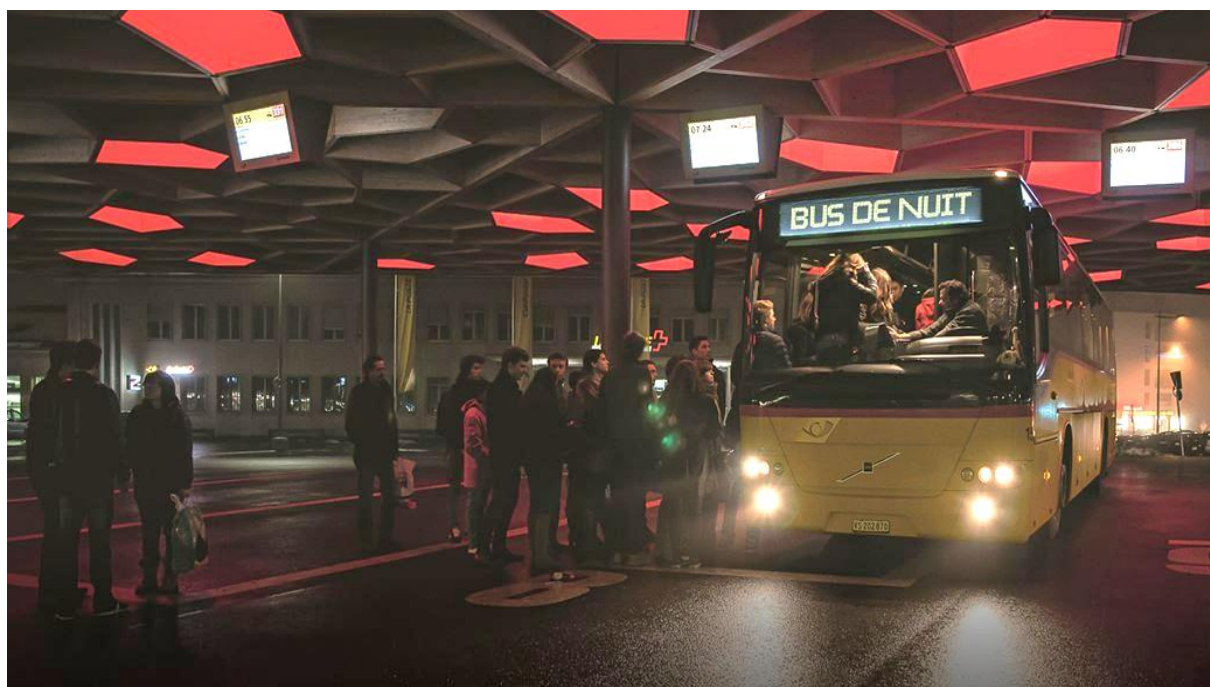


Photo : CarPostal

Forum des jeunes, Gampel-Bratsch, 15 mars 2025

## 1. Introduction

La mobilité et les transports publics (TP) constituent une partie importante de la vie dans les régions de montagne et les espaces ruraux. Ils contribuent à l'attractivité d'une commune. Les jeunes, en particulier, qui ne savent pas encore conduire, sont tributaires de bonnes liaisons de TP. D'une part, ils en ont besoin le matin et le soir pour se rendre sur leur lieu de travail ou à l'école. D'autre part, les TP sont indispensables, surtout le week-end, pour que les jeunes aient la possibilité de se rendre dans le centre urbain le plus proche et puissent ainsi profiter des possibilités de loisirs qui y sont offertes. Une offre de TP satisfaisante va également dans le sens d'un développement durable des régions de montagne et des espaces ruraux.

Pour ces raisons, le Forum des jeunes du SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - s'engage pour une meilleure accessibilité par les TP. Des offres tarifaires attractives pour les jeunes lui tiennent également à cœur. C'est pourquoi le Forum des jeunes a rencontré des représentants de l'Alliance SwissPass pour un entretien. L'Alliance SwissPass est l'organisation de la branche des TP et compte 250 entreprises de transport et 20 communautés parmi ses membres. Elle est responsable des dispositions tarifaires, des solutions de distribution et des assortiments du Service direct national ; les offres et les liaisons doivent en revanche être commandées par les cantons et les communes, auprès des entreprises de transport. Le résultat de l'entretien a été la création d'un guide qui offre, d'une part, un aperçu des tarifs et des abonnements et, d'autre part, des offres de mobilité spécialement destinées aux adolescents et aux jeunes adultes.

Le présent guide s'adresse aux communes, aux jeunes et aux autres personnes intéressées. En effet, du point de vue du Forum des jeunes, ce sont les communes qui disposent en premier lieu de la marge de manœuvre nécessaire pour améliorer la mobilité et les offres destinées aux jeunes dans les régions de montagne. Comme l'Alliance SwissPass a récemment introduit de nouveaux abonnements sous forme d'avoir (voir chapitre 2.1), les offres d'abonnement pour les jeunes ne changeront pas pour l'instant. Le guide a pour but de présenter de bons exemples innovants, surtout pour les régions de montagne et les espaces ruraux, pouvant finalement aider à ce que les jeunes restent au village. Il doit également montrer quelles mesures ont été efficaces dans les communes. Les initiatives privées, telles que les groupes WhatsApp pour le covoiturage, ne font pas partie de ce guide.<sup>1</sup>

Le guide est structuré comme suit : tout d'abord, un aperçu des abonnements et des tarifs pour les adolescents et les jeunes adultes est présenté. Ensuite, des exemples de soutien financier pour les jeunes en ce qui concerne les frais de déplacement en TP sont donnés (chapitre 2), suivis d'exemples d'offres, surtout durant les heures creuses, qui complètent l'offre de TP existante (chapitre 3). Une conclusion avec des conseils pour les communes complète le guide (chapitre 4).

Le Forum des jeunes remercie l'Alliance SwissPass pour ses conseils constructifs et la mise à disposition des informations qui ont été intégrées dans les chapitres 2.1 et 2.2.

## 2. Abonnements et tarifs

Les coûts des TP peuvent représenter une charge importante pour le budget des jeunes encore scolarisés ou en formation. Il est donc important de mettre en avant des approches au niveau national, au niveau des communautés tarifaires et au niveau communal, qui

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet « [Des recettes à succès pour répondre aux besoins des jeunes vivant en montagne](#) », p. 10-12.

réduisent cette charge financière. Une charge tarifaire plus faible est également une incitation pour inciter à utiliser des TP plus attrayants. En effet, comme le montre un rapport, des offres spécialement conçues pour les adolescents et les jeunes adultes constituent une mesure appropriée pour augmenter la part des TP sur le total du trafic (la répartition modale), qui stagne depuis quelques années.<sup>2</sup>

## 2.1 Abonnements au niveau national

Outre l'**abonnement général (AG) pour les 16-25 ans**, il existe d'autres offres pour les adolescents et les jeunes adultes.

### AG Night

L'abonnement jeunesse «AG Night» permet aux jeunes de circuler librement sur le réseau suisse à partir de 19 heures. Il a été lancé afin d'attirer les jeunes vers les TP et de canaliser la demande durant les heures creuses, moins fréquentées.<sup>3</sup> De plus amples informations sont disponibles sur : [AG Night](#)

### Demi-tarif Jeune

Le demi-tarif Jeune permet aux jeunes et aux jeunes adultes de voyager à moitié prix dans les TP. En 2024, il coûtait 120 francs (prix d'achat neuf) ou 100 francs (prix de fidélité) par an. De plus amples informations sont disponibles sous : [Demi-tarif](#)

### Demi-tarif PLUS Jeune

Le demi-tarif PLUS existe depuis fin 2023. Il s'agit d'un abonnement qui se situe entre l'AG et le demi-tarif. On verse une cotisation et on reçoit un bonus. Cette offre peut être utilisée pendant un an pour acheter des billets (dégriffés) ou des cartes journalières. Les personnes qui voyagent moins que ce qu'elles ont payé se voient rembourser leur investissement. Des informations détaillées sont disponibles sur le lien suivant : [Demi-tarif PLUS](#)

Pour les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 25 ans, il existe les offres suivantes - demi-tarif PLUS :

|                       | <b>Demi-tarif PLUS<br/>Jeune 1000</b> | <b>Demi-tarif PLUS<br/>Jeune 2000</b> | <b>Demi-tarif PLUS<br/>Jeune 3000</b> |
|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Versement</b>      | 600 francs                            | 1125 francs                           | 1575 francs                           |
| <b>Bonus (offert)</b> | 400 francs                            | 875 francs                            | 1425 francs                           |
| <b>Avoirs</b>         | 1000 francs                           | 2000 francs                           | 3000 francs                           |

## 2.2 Abonnements au niveau régional

En Suisse, il existe environ 20 communautés tarifaires régionales qui proposent un tarif commun pour une zone donnée. Une vue d'ensemble des communautés tarifaires est disponible sur le site des CFF : [Communautés tarifaires](#)

Toutes les communautés tarifaires proposent des abonnements à prix réduit pour les jeunes de 16 à 25 ans. Les offres suivantes méritent une mention particulière : La communauté tessinoise **Arcobaleno** propose, outre l'abonnement ordinaire pour les jeunes et les jeunes adultes, un abonnement annuel pour les apprentis. Les titulaires d'un contrat d'apprentissage dans le canton du Tessin bénéficient d'une réduction de prix de 40%. Les communautés grisonnes « **Verkehrsbetrieb Davos** » et « **Tarifverbund Klosters** » proposent des

<sup>2</sup> Voir l'[article](#) sur le site web de l'Union des transports publics (UTP).

<sup>3</sup> Voir l'[article](#) sur le site web de l'UTP.



abonnements à prix fortement réduit pour les autochtones (pour les jeunes comme pour les adultes). A Bâle, depuis le printemps 2024, les jeunes ayant leur domicile fiscal dans le canton de Bâle-Ville peuvent acheter un abonnement annuel du « **Tarifverbund Nordwestschweiz** », fortement subventionné par le canton, pour seulement 365 francs par an. Enfin, le parlement cantonal genevois a également décidé au printemps 2024 que les jeunes jusqu'à 24 ans recevraient des abonnements gratuits pour l'utilisation des TP dans la communauté tarifaire **Unireso**.

Chez **Frimobil** (Fribourg et Broye vaudoise), le tarif jeune est valable jusqu'à l'âge de 25 ans inclus. A partir du mois d'avril, la communauté tarifaire accordera également aux jeunes de 26 ans un rabais de 25% sur l'abonnement annuel pour adultes.

Il n'existe pas de communauté tarifaire dans le **canton du Valais**. En revanche, le canton et les communes participent aux frais de transport public des apprentis et des élèves avec des Rail-Checks. Jusqu'à 50% des coûts de l'abonnement de parcours annuel entre le domicile et le lieu de scolarisation sont pris en charge.

## 2.3 Soutien au niveau communal

### Communes avec label « Commune de montagne – La jeunesse notre avenir »

La commune de **Safiental** (GR) est connue pour prendre des mesures innovantes en matière de promotion économique. La loi sur la promotion économique, unique en son genre dans le canton, en constitue la base.<sup>4</sup> Depuis 2016, la commune paie à tous les élèves les frais pour l'utilisation du car postal sur le territoire communal. Cette mesure vise à encourager les échanges entre les différentes parties de cette vallée étirée. L'objectif à plus long terme est que les contacts étroits entre les jeunes soient une motivation pour rester dans le Safiental, pendant leur formation ou pour revenir dans la vallée après leur formation.

A **Poschiavo** (GR) également, les écoliers bénéficient d'un abonnement gratuit valable dans toute la vallée — donc en-dehors du territoire communal de Poschiavo. Il est également utilisable sur le territoire de la commune de Brusio. Dans le **Val de Bagnes** (VS), la plus grande commune valaisanne en termes de superficie, non seulement les jeunes, mais aussi les jeunes adultes jusqu'à 25 ans peuvent utiliser gratuitement les TP sur le territoire communal. A **Plaffeien** (FR), les voyages en bus à l'intérieur d'une certaine zone sont gratuits pour toutes les personnes. Une extension de cette zone de gratuité est à l'étude.

A **Hergiswil b. W.** (LU), un soutien financier de la commune est prévu pour rendre l'utilisation des TP plus attrayante pour les jeunes. Dans le cadre d'un projet pilote limité dans un premier temps à deux ans, les enfants et les jeunes adultes devraient se voir rembourser jusqu'à 50 % du coût d'un abonnement de zone, d'un demi-tarif ou d'un AG jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 25 ans. Le montant est limité à 300 francs par an et par personne.

### Autres communes

Les élèves de **Brusio** (GR) bénéficient du même abonnement gratuit que les élèves de Poschiavo. Dans la commune d'**Anniviers** (VS), les autochtones bénéficient d'un rabais sur le « Pass Anniviers Liberté ». Celui-ci comprend l'utilisation gratuite de six lignes de cars postaux, ainsi que l'entrée gratuite à divers lieux sportifs et culturels, ainsi qu'à des activités

---

<sup>4</sup> Plus d'informations sur le financement spécial (uniquement en allemand) : [Standortförderung der Gemeinde Safiental](#)

de loisirs. Pour un jeune autochtone, le pass coûte 20 francs. Il est valable de mi-mai à début novembre.

Dans la commune voisine de Hergiswil, **Luthern** (LU), une phase d'essai de trois ans est en cours, afin de promouvoir les TP. Depuis 2023, la commune prend en charge 20 % des coûts d'un abonnement de TP ou d'une carte multicourses des jeunes jusqu'à leur 25<sup>ème</sup> anniversaire. A **Agno** (TI), les jeunes et les jeunes adultes de moins de 25 ans se voient rembourser, depuis 2008 par la commune, jusqu'à la moitié du prix d'achat des abonnements des TP. Le remboursement maximal est de 500 francs par an. A **Saanen** (BE) également, les jeunes bénéficient du soutien financier de la commune. Ainsi, les frais d'un abonnement demi-tarif sont notamment pris en charge pour les personnes de moins de 25 ans.

### 3. Offres de TP complémentaires aux heures creuses

Une enquête, menée en 2021, auprès de tous les membres du Forum des jeunes du SAB a confirmé que le manque de mobilité lié à une offre insuffisante de TP était une préoccupation majeure pour eux, à laquelle les communes devraient répondre.<sup>5</sup> Diverses communes ont déjà trouvé des solutions pour améliorer les liaisons de TP vers le centre urbain le plus proche ou vers les vallées voisines. Certaines d'entre elles sont maintenant présentées.

#### 3.1. Bus de nuit

Il n'y a pas que dans les villes et les agglomérations que des bus circulent tard le soir ou la nuit, durant le week-end. De plus en plus de vallées de montagne sont également desservies de cette manière, ce qui présente des avantages pour les jeunes.

#### Communes avec label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir »

Le « Lunabus Hérens » relie simultanément plusieurs communes labellisées du Val d'Hérens (VS) au centre urbain le plus proche : **Hérémece, Evolène et Saint-Martin** avec Sion. Il s'agit d'un bus à la demande la nuit du vendredi au samedi et certains jours fériés. Ce bus peut être réservé, via l'application PubliCar ou par téléphone. La réservation est obligatoire et un billet coûte 3 francs. Ce sont en grande partie les communes qui financent cette offre, qui s'adresse surtout aux jeunes. Le système de bus à la demande a été introduit en tant que projet pilote après une enquête sur les besoins menée conjointement par les communes concernées et CarPostal SA.

Dans la Surselva (GR), le bus de nuit « Steila Surselva » permet de desservir les deux communes labellisées de **Lumnezia et Tujetsch**. L'offre a été intégrée dans l'offre cantonale des TP pour le changement d'horaire de décembre 2023. Cela signifie que l'organisation du bus de nuit est passée de la région de Surselva au canton des Grisons. Ce changement s'est accompagné d'une modification de l'offre. Depuis lors, il existe un service à l'année et des lignes de bus de nuit supplémentaires. Mais certains villages de la commune de Lumnezia ont ainsi perdu leurs liaisons nocturnes. Les bus partent d'Ilanz dans quatre directions dans la nuit du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, puis retournent à Ilanz. Trois des quatre lignes sont soumises à réservation. Les billets peuvent être réservés

---

<sup>5</sup> Voir « [Des recettes à succès pour répondre aux besoins des jeunes vivant en montagne](#) », p. 3.

En outre, lors de la séance du parlement des jeunes 2024, l'amélioration des transports publics en termes de liaisons en soirée, de desserte des petites communes et de tarifs avantageux a été transmise au Conseil d'État en tant que demande des jeunes (voir [communiqué de presse](#) – uniquement en allemand).



via l'application ou le site web des CFF. Tous les billets et abonnements de TP sont valables depuis décembre 2023.

A **Poschiavo** (GR), un bus de nuit circule dans la nuit de samedi à dimanche, allant du sud au nord de la vallée et vice-versa. Il y a ainsi des liaisons dans les deux sens pendant toute la nuit. Un billet pour les jeunes jusqu'à 16 ans, pour les titulaires d'un AG ou d'un abonnement de parcours coûte 3 francs. Le prix est de 5 francs pour les adultes. De plus, un abonnement annuel est proposé au prix de 30 ou 50 francs. Une partie du montant restant est payée par la commune de Poschiavo. Cette offre montre bien comment la collaboration entre les jeunes et les communes peut fonctionner : un groupe de jeunes s'est adressé à la commune avec l'idée d'un bus de nuit et lui a demandé son soutien. La commune a répondu à leur souhait en créant cette offre et par un soutien financier.

Dans le Haut-Valais, le « Battmobil » circule deux fois par nuit le vendredi et le samedi. Il relie notamment la commune de **Gampel-Bratsch** (VS) à Viège et Brigue. Un billet coûte 7 francs et 5 francs pour les personnes titulaires d'un AG, d'un AG Night ou d'un abonnement de parcours. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, un PubliCar nocturne (voir ci-dessous) part de Viège à 1 heure et 2 heures du matin pour **Stalden** (VS). Le billet coûte 8 francs et la course doit être réservée par téléphone. L'offre de bus de nuit dans le Haut-Valais ne peut être maintenue que grâce au soutien financier de toutes les communes desservies.

A **Hergiswil b. W.**, il existe depuis décembre 2021 une liaison de bus supplémentaire dans la nuit de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Celle-ci part de Willisau peu avant 1 heure. De Fribourg à **Plaffeien** (FR), un bus part chaque nuit à 2 heures.

Les liaisons supplémentaires en soirée ne sont pas assurées uniquement par des bus dans les communes labellisées. La commune de **Staldenried** (VS) finance une course supplémentaire du téléphérique entre Stalden-Staldenried-Gspon, le vendredi et le samedi soir. Le téléphérique quitte Stalden à 23 heures et un billet coûte 5 francs par section.

### Autres communes

Dans la région de l'**Albula** (GR), il existe depuis décembre 2023 un bus de nuit tous les jours pendant la saison d'hiver et les vendredis et samedis soir pendant la saison d'été. Dans l'application PubliCar, il est possible de choisir les arrêts de départ et d'arrivée au sein du réseau prédéfini ainsi que l'heure souhaitée. Il faut donc réserver chaque trajet.

Dans la région voisine de **Viamala** (GR), il existe également un système PubliCar - le système flexible de bus sur appel de CarPostal. Les trajets peuvent également être réservés par téléphone. Le système fonctionne de la même manière que dans la région de l'Albula. L'offre existe depuis 2021 ; auparavant, il y avait d'autres taxis-bus.

PubliCar est également répandu en **Appenzell Rhodes-Intérieures**. Là-bas, il s'agit d'un service de porte à porte. Les trajets avec réservation obligatoire peuvent être réservés via une application, un site web ou un téléphone. Il est alors possible d'indiquer l'adresse de prise en charge et de destination ainsi que l'heure souhaitée.

Outre le « Lunabus Hérens », d'autres bus de nuit circulent dans le **Bas-Valais** le vendredi et le samedi soir ainsi que certains jours fériés au départ de Sion, Monthey et Martigny. Ces lignes conduisent notamment à Lens, Crans-Montana et Anzère. Dans le **Haut-Valais**, il existe une offre PubliCar de Brigue à Blatten bei Naters et retour. Le bus part tous les jours à 00h20. A Viège, il existe en outre une offre PubliCar de nuit, sur réservation, avec des correspondances depuis le « Bettmobil » (voir ci-dessus) vers les villages de montagne environnants.

### 3.2 Taxis à la demande

Outre les bus, il existe également des taxis à la demande. Ceux-ci constituent des alternatives intéressantes et se distinguent par le fait que la liaison de TP est proposée en collaboration avec des entreprises privées de taxi ou de transport. En effet, de telles offres orientées vers la demande constituent une solution plus économique que les services de ligne, en particulier sur les trajets à faible fréquentation (zones peu peuplées) et aux heures creuses. En fonction de la localisation et des besoins, un service de porte à porte (avec éventuellement des détours pour aller chercher d'autres passagers) ou des arrêts prédéfinis sont plus adaptés.<sup>6</sup> Les communes prennent en principe en charge une partie des coûts.<sup>7</sup> Il n'y a généralement pas de soutien de la part du canton, car le nombre minimal de passagers n'est pas atteint.

#### Communes avec label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir »

La commune d'**Albinen** (VS) en est un exemple. Depuis fin 2019, elle finance une partie des frais de mise à disposition d'un taxi privé. Il doit être réservé jusqu'à 20 heures par téléphone ou par courriel. Il part à 21h15 de Loèche-les-Bains pour Albinen et fait ensuite le trajet inverse. Cette offre s'adresse d'une part aux jeunes d'Albinen et d'autre part aux vacanciers de Loèche-les-Bains, qui peuvent ainsi par exemple dîner dans un restaurant d'Albinen et utiliser le taxi à la demande pour le trajet de retour. Un trajet coûte 5 francs par personne. Le taxi sur appel s'est établi comme une offre supplémentaire appréciée et bien utilisée. Depuis 2022, l'association des jeunes d'Albinen peut également organiser l'utilisation d'un taxi pour se rendre dans des locaux de jeunes d'autres villages.

La commune de **Loèche-les-Bains** (VS) a joué un rôle de pionnier en matière de taxis de nuit.<sup>8</sup> Les jeunes ont exprimé le souhait d'avoir encore la possibilité de se rendre de la vallée (Loèche) à la station de Loèche-les-Bains après le dernier bus de ligne. La commune a alors proposé un taxi à la demande les vendredis et samedis soir, à partir de fin 2017. Celui-ci partait de Loèche-les-Bains pour Loèche à 23h30 et revenait ensuite à minuit. Lors d'événements spéciaux dans la région, le taxi de nuit partait également à 02h30. Les coûts s'élevaient à 10 francs par trajet. Le déficit financier restant était couvert par la commune. En raison de la faible demande, le taxi à la demande a toutefois été supprimé en 2022.

Dans la commune d'**Andermatt** (UR) également, un bus de nuit circulait le week-end, mais il était peu utilisé et a donc été supprimé. Une alternative très complète a pu être trouvée avec « mybuxi » et le changement a eu lieu en été 2021. Contrairement au bus de nuit qui circulait le vendredi et le samedi soir, « mybuxi » offre désormais un service de transport à la demande tous les jours de la semaine. En outre, la zone d'exploitation et les heures de service ont été étendues. La zone desservie par « mybuxi » comprend en outre les communes de Göschenen, Gurtellen et Wassen. En été, les cols de la Furka, du Gothard, de l'Oberalp et du Susten sont également desservis. En haute saison, les heures de service sont prolongées jusqu'à 1 heure du matin (du dimanche au jeudi) ou 2 heures du matin (vendredi et samedi). En basse saison, ils sont réduits d'une heure. La course souhaitée peut être réservée via l'application « mybuxi » ou par téléphone jusqu'à 30 minutes avant le départ. La zone d'exploitation est divisée en zones et fonctionne sans horaire. Il y a des points d'arrêt que l'on peut choisir. Un trajet coûte 8 francs pour une zone et 5 francs

<sup>6</sup> Voir l'article sur le site [mobilservice.ch](https://mobilservice.ch)

<sup>7</sup> Cela peut également être le cas pour les entreprises de lignes. La commune labellisée de **Saint-Martin** (VS), par exemple, participe au déficit des lignes de cars postaux qui desservent le village, et dans le Haut-Valais, les communes soutiennent financièrement les offres de bus de nuit.

<sup>8</sup> Voir « [Des recettes à succès pour répondre aux besoins des jeunes vivant en montagne](#) », p. 12.

supplémentaires pour chaque zone. « mybuxi » propose également des cartes multicourses, des abonnements hebdomadaires et mensuels. Les autochtones bénéficient de prix réduits et les jeunes jusqu'à 16 ans voyagent à moitié prix.

### Autres communes

Outre la région du Gothard, « mybuxi » est également actif dans d'autres régions rurales : dans l'**Emmental**, l'**Oberaargau** (BE) et dans le **Toggenburg** (SG). D'autres régions sont en cours de développement. Outre les recettes de billetterie, cette offre de mobilité est financée par des contributions de partenaires privés, de communes et de cantons.

A **Scuol** (GR), une entreprise de taxi locale exploite un système de taxis sur appel pour CarPostal SA et les Chemins de fer rhétiques. Ce système permet de remplacer le soir, selon l'horaire, les courses de cars postaux qui partent de Scuol – localité ayant une fonction de centre - vers les villages environnants. Le vendredi et le samedi soir, le taxi sur appel peut également être utilisé pour des trajets vers la commune voisine de **Valsot**. Les réservations se font via l'application ou le site web des CFF.

### 3.3 Autres offres ou offres prévues

#### Communes avec label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir »

A **Orsières** (VS), le conseil communal souhaite proposer, avec l'entreprise de transport Transports de Martigny et Régions (TMR), un bus à la demande qui pourrait desservir aussi bien la localité ayant une fonction de centre, que les villages environnants. Il desservirait également des villages comme Soulalex et Verlonnaz, qui ne sont actuellement pas reliés au réseau de TP.<sup>9</sup> TMR a également mené une enquête sur les besoins en matière de TP dans la région, dont les résultats seront présentés aux communes en 2025.

Une combinaison d'une meilleure desserte et d'une offre économique a été réalisée à **Hergiswil b. W.** (LU). Après une phase pilote à partir de 2020 avec un bus local qui desservait toutes les heures les différents quartiers et les deux gares du territoire communal, celui-ci a été introduit définitivement pour cinq ans, après une votation populaire fin 2023. Le bus est gratuit. Il passe près de l'école. Il est par conséquent souvent utilisé par les élèves. De plus, depuis l'été 2021, il existe dans la commune une course supplémentaire de cars postaux pour les élèves le matin.

A **Isenthal** (UR), la cadence horaire a été introduite en 2023 pour les liaisons de bus en semaine, ce qui est très important pour les jeunes. Les liaisons plus fréquentes présentent des avantages pour les élèves et les apprentis. Grâce au soutien financier d'« Isenthal Tourismus », les liaisons par bus sont également assurées pour l'année 2025.

A **Tujetsch** (GR), une liaison de bus matinale vers Disentis a été financée par la commune et proposée en tant qu'offre à la demande. Un an plus tard, le bus à la demande a été remplacé par une liaison fixe. Tujetsch est ainsi desservie par les TP, dès 5h35, les jours ouvrables.

## 4. Conclusion

L'amélioration des liaisons de TP est régulièrement évoquée lorsqu'il est question d'améliorer la vie des jeunes dans les régions de montagne.<sup>10</sup> Comme le montrent les exemples de ce

<sup>9</sup> Voir [l'article](#) de Le Nouvelliste

<sup>10</sup> Voir « [Des recettes à succès pour répondre aux besoins des jeunes vivant en montagne](#) », p. 10.



guide, de nombreuses communes avec le label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir » ont déjà fait un effort pour répondre à ce souhait.

En résumé, les mesures prises par les communes labellisées peuvent être classées dans les catégories suivantes :

- *Utilisation gratuite des TP sur l'ensemble du territoire communal, sur des parties du territoire communal ou dans toute la vallée* (communes de Plaffeien, Poschiavo, Safiental et Val de Bagnes) ;
- *Contribution financière de la commune à un abonnement de TP* (Hergiswil b. W.) ;
- *Offres de TP tard le soir et la nuit* (communes d'Evolène, Gampel-Bratsch, Hérémence, Hergiswil b.W., Lumnezia, Plaffeien, Poschiavo, Saint-Martin, Stalden, Staldenried, Tujetsch) ;
- *Offres de TP supplémentaires, entre autres pour les écoliers* (Hergiswil b.W., Isenthal, Tujetsch) ;
- *Collaboration avec des entreprises de taxi privées pour compléter l'offre de TP* (Albinen, Andermatt, Loèche-les-Bains).

Les offres à la demande (bus ou taxi), sont de plus en plus introduites dans les régions de montagne et les espaces ruraux. Elles sont tournées vers l'avenir, car la numérisation offre de nouvelles opportunités à cet égard. En effet, les bus ou les taxis à la demande peuvent être facilement réservés à l'aide d'applications. Cela n'exige pratiquement pas de ressources humaines de la part des prestataires. De plus, un algorithme permet de regrouper efficacement les trajets effectués à des heures similaires dans la même région et d'éviter ainsi des trajets supplémentaires inutiles. L'exemple le plus récent est la région d'Uzwil, où un projet pilote a été mené jusqu'à fin 2024 avec un bus à la demande sans arrêts fixes et sans horaires. Une entreprise de Suisse orientale est à l'origine du logiciel de réservation innovant qui combine les trajets. Il est également encourageant de constater que des offres telles que les bus à la demande PubliCar de CarPostal suscitent un écho positif auprès de la population.<sup>11</sup>

Du point de vue du Forum des jeunes du SAB, les conseils suivants sont utiles pour les communes désirant développer et mettre en place une offre de TP complémentaire :

- Impliquer les jeunes - ainsi que le reste de la population - dans la planification, par exemple au moyen d'une enquête sur les besoins.
- Envisager des offres de mobilité adaptées et finançables sur la base des résultats de l'enquête.
- Tenir compte des expériences positives et négatives menées dans les autres communes (par exemple, les offres qui ont été supprimées ou remplacées par une autre offre).
- Si possible, combiner et couvrir les besoins de différents groupes de population (jeunes, vacanciers, etc.) avec l'offre complémentaire de TP, afin d'augmenter la demande potentielle.
- Envisager une collaboration entre plusieurs communes ou au niveau de la région, afin de réduire les coûts par commune.
- Être ouvert aux adaptations de l'exploitation (horaires, zone de desserte, etc.).
- Envisager différents tarifs (réduction pour les jeunes et, selon les cas, pour tou(te)s les habitant(e)s) sont souhaitables.

<sup>11</sup> Voir [le rapport de gestion 2021](#) de la Poste